

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATION AUX HABILITATIONS ELECTRIQUES HTA H1, H1V, H2, H2V, H2V ESSAI, HC

Public concerné :

Les personnes qui réalisent des travaux en haute tension.

Pré requis :

Savoir lire, écrire et parler la langue française.
Avoir suivi une formation à la Préparation à l'Habilitation Electrique en Basse Tension.

Moyens Pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard. Armoires électriques pédagogiques, moyens de prévention, de protection associés, supports de formation formateur et stagiaire, exercice d'auto-positionnement, études de cas et mises en situation pratique sur un ouvrage ou une installation type. Formateur diplômé et expérimenté dans le domaine et qualifié selon les critères de la NF C 18-510.

Durée et nombre de stagiaires :

1 jour (7 heures)

10 stagiaires maximum.

OBJECTIFS :

- Identifier une situation à risques
- Prendre les mesures de protection adaptées aux risques encourus conformément aux prescriptions de sécurité de la NF C 18-510

CONTENU :

A la fin de cette formation le stagiaire sera capable de :

Module technique HTA

Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques, Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes, Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les principes associés, Différencier les types de postes, Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les matériels concernés, Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions et Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.

Module H1, H1V, H2, H2V, H2V essai

Citer les différents travaux hors tension avec ou sans la présence de pièce nue sous tension, Préciser le rôle du charge de consignation et du chargé d'exploitation électrique, Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension, Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux, Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension, ainsi que les autres documents associés, Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux, Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail et Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais.

Module HC

Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux, Décrire les opérations de consignation et les documents associés et Décrire un régime de réquisition.

SUIVI ET EVALUATION :

Evaluation des connaissances théoriques (Questionnaire à Choix Multiples) et pratiques (critères d'observation).
Délivrance d'une attestation de fin de formation avec avis.

PERIODICITE :

La périodicité du recyclage est déterminée par l'employeur. La périodicité recommandée est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans.